

Vocabulaire :

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

L'engagement politique désigne toute forme d'action motivée par des valeurs politiques. Généralement, l'engagement politique a pour but d'exercer une influence sur les détenteurs du pouvoir.

Le vote : fait d'exprimer une opinion lors d'une élection ou d'une prise de décision.

Le militantisme : activité d'une personne qui lutte activement pour une cause, ce qui peut prendre notamment la forme d'une adhésion à un parti politique ou dans une association, un syndicat...

L'engagement associatif correspond au fait d'être membre d'une association, ce qui peut prendre différentes formes : dons, bénévolat ; service civique ...

Syndicat : Association ayant pour but d'assurer la défense collective et individuelle des intérêts matériels et moraux des travailleuses et travailleurs.

Association : Groupement de personnes volontaires réunies contractuellement autour d'un projet commun ou partageant des activités, mais sans chercher à réaliser de bénéfices.

Parti politique : Organisation dont l'objectif est la conquête, l'exercice et le maintien au pouvoir politique, et dont les membres partagent une philosophie ou une idéologie commune

La consommation engagée : correspond aux choix de consommation d'un individu qui cherche à être en accord avec ses convictions. C'est la manifestation d'un engagement politique par le biais de la consommation. On utilise donc le marché pour contester (ou promouvoir) certains aspects du capitalisme ou certaines positions politiques.

Paradoxe de l'action collective : A l'échelle individuelle, personne n'a intérêt à se mobiliser, mais à l'échelle collective tout le monde a intérêt à ce qu'une mobilisation réussisse pour bénéficier de ses retombées. Cela rend toute mobilisation collective improbable.

Les incitations sélectives désignent toutes les formes de récompenses, financières, matérielles, qui ont pour but d'inciter un individu à participer à une action collective. Elles sont « sélectives » car elles sont ciblées sur un certain nombre d'individus (les seuls membres d'un syndicat, par exemple).

Groupements militants (ou collectifs militants) : Rassemblement de citoyen(ne)s en vue de défendre une cause ou une idéologie.

Les rétributions symboliques : formes de récompenses non matérielles (prestiges, nouvelles rencontres, sentiment de donner un sens à sa vie ...) qui proviennent de l'action collective.

« **Structure des opportunités politiques** » désigne l'environnement politique au sens large. Cet environnement (nature du pouvoir, accès aux décisions politiques, opinion publique ...) peut encourager ou au contraire, décourager certaines formes d'engagement politique.

Les nouveaux mouvements sociaux : actions collectives qui se développent de plus en plus autour de revendications post-matérialistes, plutôt que des enjeux plus classiques de répartition des richesses.

Les luttes minoritaires : actions collectives menées par des groupes minoritaires qui cherchent une forme de reconnaissance de leur identité sociale, et/ou une extension de leurs droits en tant que membres de ce groupe.

Un conflit du travail : conflit entre un syndicat (ou un groupe de salariés) et leur employeur (ou l'Etat dans certains cas) au sujet des relations salariales (conditions de travail, salaire ...)

Répertoire d'action collective : Ensemble des modes d'actions à disposition des mouvements sociaux à une époque donnée pour défendre leurs intérêts et tenter d'influencer le pouvoir politique.